

## CEPP: Le discours contradictoire du Ministre de l'agriculture et son projet de « taxe cachée »

Alors que le gouvernement a réintroduit à l'Assemblée Nationale les CEPP en 1ère lecture de la proposition de loi « lutte contre l'accaparement des terres agricoles et développement du biocontrôle », la Fédération du Négoce Agricole dénonce les arguments contradictoires portés par le Ministre de l'agriculture lors des débats.

Stéphane LE FOLL a défendu son projet de taxe-sanction autour des CEPP avec des arguments déconnectés de la réalité des agriculteurs et des distributeurs agricoles français.

Selon lui, les distributeurs agricoles doivent être « responsabilisés » car « ceux-ci ne partagent pas l'objectif des agriculteurs. Ils vont continuer à essayer de vendre le plus de produits ».

Le même Stéphane LE FOLL promeut ensuite des techniques de raisonnement de produits phytosanitaires : utilisation d'un filet contre les insectes pour protéger les pommes d'un verger attaquées par le carpocapse, mise en place de la confusion sexuelle dans les vergers, développement du colza associé à un couvert de légumineuses...

Or, toutes ces techniques sont proposées, conseillées et vendues par ces mêmes distributeurs agricoles, en parfaite cohérence avec les agriculteurs qui doivent rester libres de les utiliser ou non. Certaines techniques sont d'ailleurs proposées dans nos catalogues depuis plus de 10 ans !

Le discours du Ministre est intenable : comment peut-il donc accuser les distributeurs français alors même qu'il promeut leurs propres techniques ?

Avant même ce dispositif expérimental des CEPP, le Négoce Agricole s'est toujours engagé volontairement à diffuser les fiches actions qui répertorient les bonnes pratiques dans le respect et la liberté de choix de ses clients agriculteurs.

En revanche, le Négoce Agricole refuse la création d'une nouvelle taxe-sanction. Ce projet de nouvelle taxe est d'autant plus incompréhensible que le monde agricole vit actuellement une situation difficile aggravée par des récoltes catastrophiques.

## CONTACT PRESSE

Marie-Béatrice GARREAUD DE MAINVILLIERS
Responsable communication
mbgarreaud@fc2a.org